**Le Pacte... Encore le Pacte... Toujours le Pacte...**

**Nous sommes régulièrement questionnés par des affiliés, pas toujours heureux il est vrai, à propos de notre place et de nos positions dans le grand chantier qu’est le «Pacte pour un enseignement d’excellence». Une mise au point s’impose.**

Tout d’abord, il faut couper les ailes au canard : «La CSC-Enseignement» n’est pas à l’initiative du Pacte. Par contre, nous n’avions pas attendu le lancement de ce vaste projet pour mettre le doigt sur un certain nombre de constats :

- l’école telle qu’elle est organisée aujourd’hui est duale ; l’écart entre les élèves qui réussissent très bien et ceux qui échouent est abyssal ;

- manque de mixité sociale ;

- marché scolaire omniprésent ;

- taux d’échecs est trop élevé ;

- …

Bref, l’institution scolaire ne correspond plus à la société d’aujourd’hui. Une réforme était donc indispensable. Personne ne pouvait le nier, nous non plus !

Les premières lignes de la Déclaration de politique communautaire de 2014 (dont le titre était «Fédérer pour réussir») précisaient que : «*La nouvelle législature s’ouvrira sur un Pacte pour un enseignement d’excellence. L’enseignement forme des citoyens épanouis, ouverts sur le monde, disposant de compétences utiles à eux-mêmes et à la société. Il est la clé du succès économique, social, culturel de nos régions.*

*L’avenir de la Wallonie et de Bruxelles repose, c’est une évidence, sur la qualité de l’enseignement. L’élaboration d’un Pacte pour un enseignement d’excellence doit permettre d’être à la hauteur de cet enjeu.*»

S’en sont suivies une large concertation des acteurs du terrain et une question fondamentale pour nous : «*Prenons-nous une part active dans le processus ou restons-nous confortablement en dehors ?*» Après de longs débats, nous avons fait le choix de la participation car nous estimions à l’époque que la politique de la chaise vide permettrait à d’autres (dont on connait parfois la position en matière de politique éducative) d’occuper tout le terrain.

Les débats furent longs, souvent éreintants, régulièrement difficiles, tant les points de vue étaient parfois divergents. Mais la Belgique est une terre de compromis et c’est ce principe qui a prévalu lors de la rédaction de l’avis n°3, celui qui contient l’ensemble des chantiers nécessaires et indispensables à la mise en place de ce «Pacte pour un enseignement d’excellence».

Avant de prendre position, la CSC-Enseignement a pris soin de lancer une vaste consultation de ses affiliés en leur communiquant le projet d’avis 3. Les retours de cette consultation ainsi que les débats au sein de nos instances ont abouti à une décision claire : NON SAUF SI… Nous assortissions notre décision d’un certain nombre de conditions et d’engagements, parmi lesquels :

- un encadrement suffisant ;

- le maintien de l’emploi dans l’enseignement spécialisé ;

- la réduction de la charge, notamment des profs de pratique professionnelle ;

- la clarification des grilles-horaires ;

- l’organisation d’un véritable tronc commun polytechnique ;

- l’octroi de moyens pour permettre l’hétérogénéité des classes, l’organisation d’une véritable remédiation, …

- …

En matière de charge de travail, nous insistions pour que le travail collaboratif inclue les conseils de classe …

Lorsque nous regardons dans le rétroviseur, nous n’avons pas à rougir du rôle que nous avons joué

- lors des travaux préparatoires. Sans la CSC-Enseignement, pas une ligne n’aurait concerné l’enseignement maternel dont on connait tous l’importance et pour lequel 50 000 000 euros ont été investis au cours des trois dernières années ;

- lors des négociations (et elles furent nombreuses) pour rappeler que les enseignants sont les principaux acteurs de l’école et qu’ils méritent le respect.

Nous savions pertinemment bien que le changement fait peur et qu’il amène son lot de questions et de craintes. Nous avons placé des balises, notamment en matière de plans de pilotage. Nous sommes rassurés lorsque nous apprenons que, dans un maximum d’endroits et là où n’existent pas de «petits chefs», le dialogue fut posé et constructif, facilitant la rédaction d’objectifs clairs qui ont obtenu l’aval des DCO.

Régulièrement, nous poursuivons les débats et toujours dans le cadre d’un mandat clair de nos instances. Le dernier exemple en date concerne l’organisation du travail qui démontre une fois de plus l’importance de notre place à la table des négociations. Sans nous, les personnels de l’enseignement seraient devenus taillables et corvéables à merci.

Certes, le résultat aurait été tout autre si nous étions seuls à décider, mais nous accuser à tort et nous faire porter la responsabilité de tous les maux n’est pas correct.

Pour alimenter votre réflexion, je vous pose une seule question : «Qu’aurait été le Pacte sans la présence des organisations syndicales ?» J’ai bien quelques idées de réponses… mais j’évite d’y penser, car elles amènent chez moi la représentation d’une école dont nous ne voulons pas !

 Roland Lahaye